

## CONSEIL MUNICIPAL DE BILLEZOIS

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Yves PLANCHE, Maire.

### **Auberge des Marronniers :**

Modification des plans de la future auberge.  
Les travaux débuteront début 2022.

### **Bâtiments communaux**

Suite aux cambriolages qui ont eu lieu dans le bourg, la commune envisage de changer la porte d'entrée du logement communal situé au-dessus de l'école ainsi que celle de l'ancienne mairie.

Salle polyvalente : rénovation du système de chauffage par l'installation d'un chauffage rayonnant. Travaux prévus en 2022 (rappel devis entreprise DURAND 15 608.74 € TTC).

### **Ecole**

Installation d'un bac à sable dans la cour.  
Depuis la rentrée scolaire de septembre, les repas sont facturés toutes les fins de mois.  
Tarif cantine : 2.40 €  
Tarif garderie : 2.60 €

### **Communauté de communes**

Validation de la modification des statuts communautaire compétence mutuelle complémentaire.

PLUi : les travaux ont débuté. Le cabinet d'étude est chargé du dossier. Des consultations auront lieu dans la commune, les dates ne sont pas arrêtées à ce jour.

### **SICTOM**

Mise en place d'un badge pour la déchetterie au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## TARIFS COMMUNAUX 2022

### **Tarifs au cimetière :**

A compter du 1er janvier 2022 le prix du mètre carré est fixé à 160,00 € pour une concession perpétuelle.  
Le dépôt d'un corps dans le caveau communal est fixé à 56,00 € pour 20 jours (plus 6,00 € par jour au-delà de ce délai).  
Columbarium  
Concession 30 ans : 250 €  
Concession 50 ans : 420 €

### **Tarifs salle polyvalente :**

Le conseil municipal révisé les tarifs de location de la salle polyvalente pour 2022.  
Habitants de la commune : 200,00 € pour un jour et 300,00 € pour deux jours.  
Personnes extérieures à la commune : 300,00 € pour un jour et 400,00 € pour deux jours.  
Vin d'honneur : 55,00 €. Location de matériel : 8,00 € pour une table et deux bancs.  
Remise des clés le vendredi soir 17h00 ; état des lieux réalisé impérativement le lundi matin par l'employé communal

### **Assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022**

Taxe assainissement : 100 €  
Prix du m3 : 1.50 €

## **Questions diverses**

Clôture du budget « Le Ponsut » (lotissement) au 31 décembre 2021.

Clôture du budget « CCAS » au 31 décembre 2021 et intégration au budget communal.

Reconduction des colis de Noël.